

## **REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**

(Exécution de l'article L 2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales)

**LE CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE SE REUNIRA EN SEANCE ORDINAIRE LE :**

**JEUDI 28 AVRIL 2011 A 20H00**

**SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL ARLUISON**

### **ORDRE DU JOUR**

1. Procès verbal d'installation d'un nouveau membre du Conseil Municipal Madame Anne AUDA – Groupe Ozoir Solidaire (remplacement de Madame HERVIEU) ;
2. Election d'un(e) Adjoint(e) au Maire ;
3. Indemnités de fonctions de l'Adjointe au Maire et de la Conseillère Municipale déléguée suite à l'élection d'un nouvel Adjoint au Maire et d'une nouvelle Conseillère Municipale déléguée ;
4. Remplacement de conseillers municipaux au sein des commissions municipales ;
5. Vote du budget primitif 2011 – Ville ;
6. Vote des taux d'imposition ;
7. Attribution de subventions municipales ;
8. Vote du budget primitif 2011 – Eau ;
9. Vote du budget primitif 2011 – Assainissement ;
10. Vote du budget primitif 2011 – RPA ;
11. Vote du budget primitif 2011 – location de salles ;
12. Autorisation par la Commune d'Ozoir-la-Ferrière à l'adhésion du SIBRAV au Syndicat Mixte d'Aménagement du Bassin de l'Yerre ;
13. Modification de tarif de la redevance assainissement ;

14. Classement de la parcelle BE 145 dans le domaine public communal ;
15. Agenda 21 – Validation du programme d'actions ;
16. Règlement prix Ozoir'Elles 2011 ;
17. Demande de subvention pour la mise en place de l'équipement photovoltaïque prévu dans le cadre de la création d'un ensemble vestiaire/club house et remise en état des avoisinants au stade de la Verrerie ;
18. Demande de subvention au titre du Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance (F.I.P.D) 2011 dans le cadre de l'extension de la vidéo protection sur Ozoir-la-Ferrière ;
19. Modification du tableau des emplois communaux ;
20. MOTION en matière de santé ;
21. Compte rendu au conseil de l'exercice des pouvoirs délégués
22. *Arrêté préfectoral n°11 DCSE IC 035 du 24 mars 2011 refusant la demande du SIETOM de la Région de Tournan-en-Brie sollicitant l'autorisation de procéder à un plan d'épandage de compost non conforme à la norme NFU 44-051.*

**FAIT A OZOIR-LA-FERRIERE LE 20 AVRIL 2011**

**LE MAIRE,  
JEAN-FRANÇOIS ONETO.**